



Retranscription de l'interview accordée à Afreekelection par le porte-parole de l'ONUCI, M. Touré Hamadoun

(Abidjan, le 14 février 2011)

Invité de la rédaction de la chaîne d'information en ligne, afreekelection.com, Le porte-parole de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) Hamadoun Touré, donne la position de la mission sur certains développements politiques du processus de paix

Afreekelection.com : L'invité de notre rédaction, c'est Monsieur Hamadoun Touré, journaliste de formation et aujourd'hui porte-parole de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire. Monsieur Hamadoun Touré bonjour.

Hamadoun Touré : Bonjour.

Afreekelection.com : Nous sommes ravis et nos internautes en premier. Nous sommes ravis donc de vous entendre à nouveau sur notre site internet. Le CNCA vient de retirer à ONUCI-FM l'autorisation d'émettre sur le territoire ivoirien. Est-ce que vous vous y attendiez ? Est-ce que vous allez respecter cette décision du CNCA ?

HT : Ecoutez l'ONUCI et l'ONUCI-FM ont le même mandat. Je veux dire que l'ONUCI-FM fait partie intégrante de la mission des Nations Unies ici et exécute le même travail. Ce que l'ONUCI fait sur le plan politique, diplomatique et militaire, ONUCI-FM le fait sur le plan de l'information. Donc les deux sont intimement liés. Et ONUCI-FM est en train d'exécuter le mandat pour lequel le Conseil de sécurité l'a installée en Côte d'Ivoire.

Afreekelection.com : En clair, cette décision là, du CNCA ne sera pas respectée ?

HT : Ecoutez, je vous ai dit ce que j'avais à dire sur ce plan. ONUCI-FM continue son travail.

Afreekelection.com : Le divorce entre l'ONUCI et une certaine opinion, je veux dire, celle proche du président Gbagbo est maintenant consommé. Comment sortir de la méfiance et de la défiance pour un peu plus de sérénité ?

HT : Non, le divorce n'est pas consommé. Je ne suis pas d'accord avec vous. Je ne partage pas cette vision pessimiste. Nous avons des difficultés dans nos relations actuelles. Relations politiques, pas inter personnelles. Parce que nous ne travaillons pas à ce niveau. Il y a une incompréhension au sujet des résultats de l'élection présidentielle que l'ONUCI a certifiée, qui est le résultat qui est reconnu par la communauté internationale. Le camp du président Gbagbo a une autre approche, une autre vision, une autre attitude. Mais nous n'avons pas coupé les ponts d'abord. Nous maintenons des relations avec certaines personnalités de ce camp, aussi bien civiles que militaires et autres. Donc les ponts ne sont pas coupés. On ne peut pas parler de divorce consommé.

Afreekelection.com : *Est-ce qu'avec le recul, l'ONUCI n'est pas allée un peu trop loin dans son soutien à Ouattara au lendemain de cette certification des élections dont vous parliez ?*

HT : Je ne pense pas qu'il s'agit d'un soutien à quelqu'un. C'est le soutien de la volonté exprimée par le peuple ivoirien le 28 novembre. Le 28 novembre, le peuple ivoirien a décidé de voter pour un des deux candidats. Et c'est dans ce sens que l'ONUCI va. Si on peut parler de soutien, c'est un soutien au peuple ivoirien qui s'est exprimé. Et auquel nous avons toujours dit de voter et que nous allions nous assurer que le vainqueur serait le vainqueur. Donc nous n'avons fait que rester cohérent dans notre démarche, dans nos appels, dans nos déclarations et dans nos promesses.

Afreekelection.com : *Mais la dernière réaction du Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, lui-même, qui s'inquiétait de voir des chefs d'Etat soucieux de venir entendre un autre son de cloche pour se faire leur propre opinion de cette crise postélectorale montre aussi que l'ONU, quoiqu'on dise, a pris fait et cause pour un camp. Est-ce que de ce fait, l'ONU ne se met pas ou l'ONUCI ne se met pas un peu en difficulté en prenant cette posture ?*

HT : Mais l'ONUCI a été déployée ici pour trois mandats essentiellement. Le maintien de la paix et de la sécurité, la certification des élections et l'accompagnement des parties ivoiriennes dans le cadre de l'accord de Ouagadougou. Lorsqu'on est dans cette direction voulue par les parties elles-mêmes, je ne vois pas en quoi on peut être taxé d'avoir pris fait et cause pour un camp contre un autre. On est cohérent avec la décision prise par les parties elles-mêmes. Je pense que l'ONU n'a pas voulu changer d'attitude. Elle a voulu être constante et a voulu respecter ce qu'on lui a demandé de faire. Et le Secrétaire général n'a jamais dit que des chefs d'Etat ne devaient pas venir. Il a juste parlé du recomptage. En disant que cela avait été déjà fait. Et qu'il ne serait pas juste de remettre en cause ce qui a été scientifiquement fait, au moins du côté de l'ONUCI, dans le cadre de la certification.

Afreekelection.com : *Est-ce que le recomptage ne pourrait pas être également une solution à cette situation que nous vivons ?*

HT : Ecoutez, avec des hypothèses, on peut penser que tout est possible. Mais il faut être consistant lorsque l'on prend une décision et qu'elle est justifiée, qu'elle est objective, qu'elle est impartiale. Nous ne voyons pas la nécessité de remettre en

cause. C'est pour cette raison que cette attitude a été prise par l'ONU de façon générale, et d'une manière particulière par l'ONUCI.

Afreekelection.com : Monsieur Hamadoun Touré, quand est-ce que le contingent supplémentaire de 2.000 casques bleus arrive en Côte D'Ivoire ? Et qu'est ce que ce contingent va faire exactement ?

HT : Le contingent n'a pas encore annoncé de date précise. Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu des pays qui se sont montrés prêts à fournir des troupes. Et cela est une bonne nouvelle. Les troupes seront déployées à l'ouest, à Abidjan, dans les zones où il y a des difficultés pour le processus électoral ou le processus postélectoral et dans des zones où nous constatons des violences.

Afreekelection.com : Le travail des experts est achevé aujourd'hui. Maintenant nous attendons le panel des chefs d'Etat de l'Union Africaine. Et si après toutes ces consultations, il était décidé, ce n'est qu'une hypothèse, il était décidé contre l'avis de l'ONU par le panel, le recomptage des voix ou la reprise du scrutin. Est-ce que vous écarterez ces deux solutions possibles à la crise ?

HT : Je pense que l'ONU s'est suffisamment prononcée sur la question. Et l'ONU a également dit qu'elle allait appuyer le travail du panel. C'est pour cette raison que dans le communiqué de l'Union Africaine, vous avez vu en coopération avec l'ONU. Et l'ONU siège en qualité d'observateur dans le panel des experts, dans le comité des experts chargé de préparer le travail des chefs d'Etat. Donc nous avons déjà dit ce que nous avons à dire. Et nous continuons d'appuyer leur travail. L'important pour nous, c'est qu'il y ait une solution pacifique à l'impasse politique actuelle, née de la crise post-électorale. L'ONU est cohérente avec elle-même. Elle est là pour créer les conditions de paix et de sécurité dans le monde. Et partout où elle sent qu'il y a une menace contre la paix et la sécurité internationale, elle intervient en disant ce qu'elle pense devoir être fait pour éviter la détérioration des situations.

Afreekelection.com : Toute dernière préoccupation Monsieur Hamadoun Touré. Vous a-t-on notifié que l'ONUCI ne bénéficierait plus de privilèges fiscaux pour l'acquisition de biens et services en Côte d'Ivoire ? En clair, est ce qu'il a mis fin à toutes les dérogations fiscales dont l'Opération bénéficie jusque là en Côte d'Ivoire ?

HT : Ecoutez, j'ai lu ça dans les journaux, certainement comme vous. Nous allons étudier cette position et faire connaître notre position plus tard

Afreekelection.com : C'était Monsieur Hamadoun Touré, porte-parole de l'ONUCI.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole
Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>